

42^{ème} EDITION DES ROUTES DE L'OISE
les 23, 24 et 25 mai 2026

Madame, Monsieur,

Pour valider l'engagement de votre équipe à la 42^{ème} édition des Routes de l'Oise, vous devez impérativement nous fournir les documents suivants :

- La photocopie **lisible** de la licence **avec la photo** et la carte cyclosportive de chaque coureur
- La maquette (fournie par votre équipementier) avec le devant et le dos du maillot
- La photocopie de l'attestation d'assurance du véhicule de dépannage
- La photocopie du permis de conduire et de la licence du chauffeur du véhicule de dépannage (rappel : **un seul et même chauffeur durant les trois jours**)

Il est fortement conseillé de préparer ces documents avant de se connecter à la plateforme d'engagement en ligne car si un de ces documents est manquant vous ne pourrez pas valider votre dossier.

Si un de ces documents est incomplet le dossier sera mis en attente (cf. Règlement).

Sportivement.

Le Comité d'Organisation
LES ROUTES DE L'OISE